

**Propositions des Montreuillois dans le cadre des Ateliers Animal en ville
Synthèse et analyse des services,
juin 2022.**

La ville de Montreuil porte une attention particulière à la présence de l'animal en ville en agissant au quotidien pour améliorer leur place et leur bien-être. Elle a été récompensée en 2021 de la plus haute distinction du label régional Ville amie des Animaux et a progressé de 12 places entre 2021 et 2022 dans le palmarès des villes amies des animaux de la Fondation 30 millions d'amis.

Une nouvelle étape a été franchie en invitant les habitants des différents quartiers de la ville à partager leur regard sur la manière de vivre la ville avec les animaux et à contribuer à la construction d'une politique publique innovante permettant de concilier bien-être des animaux en ville et respect des autres et de l'espace public.

Trois ateliers de concertation ont été organisés le 18 novembre 2021 et les 10 mars et 21 avril 2022. Ils ont accueilli entre 10 et 20 personnes chacun. Ils ont permis de présenter l'action de la ville pour l'animal en ville et les projets à court et moyen terme.

Ce document dresse une synthèse, structurée en 5 thématiques, de l'ensemble des propositions qui ont émergé lors de ces ateliers. Pour chaque proposition, les services apportent une réponse.

1/5 - Informer et communiquer sur la place des animaux en ville

Propositions	Analyse et réponse des services <i>en cours/réalisé projet faisabilité à évaluer sans suite</i>
Sensibiliser les Montreuillois sur les incidences de nos modes de vie sur la protection des espèces animales	▶ <i>projet</i>
Informier contre l'abandon des animaux de compagnie	▶ <i>La campagne de communication annuelle de 30 millions d'amis est relayée (affichage + réseaux sociaux) en juin/juillet/août.</i>
Apprendre aux enfants, par des actions pédagogiques dans les centres de loisirs, que la relation avec les animaux doit être respectueuse	▶ <i>Animal mon Ami – ferme pédagogique à l'Orée du Parc – été 2021 et 2022 : la proposition aux centres de loisirs de matinées réservées est une de ces actions.</i> ▶ <i>Des ateliers de médiation animale sont proposés depuis 2017 aux enfants de la crèche Rosenberg.</i>
Déployer dans l'espace public des panneaux d'information sur les espèces présentes sur le territoire et proposer des animations pour leur découverte	▶ <i>La proposition faite de l'opportunité du budget participatif pour concrétiser l'idée est restée sans suite.</i> ▶ <i>L'itinérance de l'exposition des photos de Marc Terranova : 15 panneaux sur des oiseaux repérés à Montreuil est assurée selon les opportunités qui s'offrent.</i> ▶ <i>Le groupe LPO de Montreuil propose des animations.</i> ▶ <i>Toute autre idée sera à retravailler et à budgétiser.</i>

2/5 - Aménager et partager l'espace public pour une cohabitation durable

Aménager des espaces de détente pour chiens	► Un espace est dédié dans la ZAC Boissière-Acacia. Il a été pérennisé et aménagé.
Prévoir des horaires spécifiques dans les parcs et squares, dédiés aux animaux (le matin avant 9h ou après 20h)	► Le règlement des parcs et squares est en cours de débat, notamment sur la question de la place réservée aux chiens (les expérimentations d'horaires dédiés dans d'autres villes sont séduisantes mais n'ont pas fonctionné).
Permettre aux agents municipaux d'être accompagnés de leur animal sur leur lieu de travail. Impulser la démarche auprès des entreprises sur le territoire	► Le dispositif n'est pas envisagé dans les services municipaux.
Promouvoir auprès des structures accueillant des personnes âgées l'intérêt de la présence d'animaux domestiques pour les pensionnaires	► Des contacts sont en cours par l'élue déléguée à l'animal en ville. ► L'écopâturage au parc Montreau est une des réponses que la ville apporte et qui concerne la résidence des Blancs Vilains.
Diminuer l'éclairage dans la ville pour le maintien de la biodiversité	► La baisse de l'intensité lumineuse se fera dans le cadre contraint du marché de rénovation de l'éclairage public. Les zones de biodiversité seront priorisées.
Installer dans certaines zones des détecteurs de présence afin de déclencher l'éclairage public	► Cela n'est volontairement pas prévu dans le dispositif d'éclairage public. (la question de la sécurité est un frein au déploiement du dispositif).

3/5 - Renforcer le respect et le bien-être des animaux

Proposer une mutuelle communale pour les animaux de compagnie	► Chaque propriétaire doit se rapprocher de sa compagnie d'assurance pour connaître les offres sur cette prestation.
Créer un réseau de personnes volontaires pour veiller sur les animaux durant l'absence des maîtres	► Les habitants sont invités à créer un groupe ad hoc sur les réseaux sociaux.
Créer un espace numérique pour signaler une situation liée à un animal : errant, blessé ou mort, la présence de frelons ou encore une situation de maltraitance animale	► Pour une réelle réactivité d'intervention, la ville assure une permanence téléphonique pour les signalements : a - SESAM de 8h30 à 18h30, du lundi au vendredi – 01 48 70 66 66 b - contacter le 01 48 70 60 00 – de 18h30 à 8h30 et les samedis et dimanches
Prévoir un encart permanent dans le journal municipal ou sur les panneaux lumineux de la ville contenant les contacts à prendre en cas d'animal mort ou blessé	► Les journaux électroniques municipaux diffusent en continu un message en ce sens rappelant que tout problème sur l'espace public peut-être signalé auprès de SESAM.

<p>Concevoir et diffuser un guide de l'animal à Montreuil, destiné notamment aux propriétaires d'animaux</p>	<p>► <i>La conception d'un guide de l'animal à Montreuil est en cours – livraison et diffusion prévues début octobre 2022.</i></p>
<p>Concevoir un kit « un animal m'attend à la maison », contenant une carte et un autocollant à remplir par le propriétaire, mentionnant les coordonnées de la personne à contacter pour prendre soin de l'animal seul à la maison</p>	<p>► <i>La proposition a été faite lors du 1^{er} atelier et réalisée immédiatement. La diffusion du kit se fait en continu depuis janvier 2022.</i></p>

4/5 - Sensibiliser les propriétaires de chiens aux bonnes pratiques

<p>Proposer des ateliers d'éducation canine pour les propriétaires et pour les habitants qui souhaitent se familiariser avec la présence des chiens</p>	<p>► <i>Le financement de ces ateliers est à construire. Le portage par une association montreuilloise pourrait faciliter la mise en œuvre.</i></p>
<p>Augmenter le montant de la contravention liée au non-ramassage des déjections canines</p>	<p>► <i>Le nouveau montant, 135 euros au lieu de 35, sera appliqué dans les prochains mois.</i></p>
<p>Déployer des distributeurs de sacs pour le ramassage des déjections canines</p>	<p>► <i>Cette option n'est pas retenue par la municipalité qui veut responsabiliser les propriétaires de chiens quant à leurs obligations.</i></p>
<p>Sensibiliser les maîtres de chiens, pour les responsabiliser et les former sur la question des déjections canines et des comportements agressifs</p>	<p>► <i>Les actions de communication restent à construire.</i></p>

5/5 - Préserver la faune sauvage montreuilloise

<p>Instaurer des zones de ralentissement de la vitesse des véhicules près des parcs et espaces naturels afin de préserver les espèces qui y circulent également</p>	<p>► <i>L'élargissement de la zone 30 ainsi que le déploiement et la mise en cohérence de la circulation cycliste sont une opportunité.</i></p>
<p>Préserver les corridors naturels, ou en créer de nouveaux, dans les zones de chantiers, afin de permettre aux animaux de se déplacer en toute sécurité</p>	<p>► <i>La Trame verte d'Est Ensemble ainsi que le PLUI prévoient ces corridors naturels.</i></p> <p>► <i>La charte de la construction pour une ville résiliente, élaborée par la ville de Montreuil, intègre également ces espaces.</i></p> <p>► <i>Les résultats obtenus sont à évaluer à moyen terme.</i></p>
<p>Installer dans les espaces naturels de la ville des habitats pour les animaux sauvages ou errants : des abris pour chats, nichoirs à oiseaux ou chauve-souris, pigeonniers</p>	<p>► <i>Des nichoirs existent déjà dans les parcs et squares. La publication de leur géolocalisation est prévue.</i></p> <p>► <i>La diffusion de nichoirs auprès des Montreuillois est en cours, avec le concours de la LPO.</i></p> <p>► <i>Le financement de leur entretien reste à prévoir.</i></p> <p>► <i>La charte de la construction pour une ville résiliente, élaborée par la ville de Montreuil, intègre la préservation de l'habitat dans les opérations de rénovation.</i></p>

--	--

Conclusion

La démarche originale qui est engagée donne à chacun des réponses concrètes sur ce qui est déjà réalisé ou en cours de réalisation, ce qui doit être instruit afin d'en définir la faisabilité et ce qui est possible ultérieurement.

Toutes ces propositions sont une ressource pour améliorer et aller plus loin dans l'action municipale. Elles sont à partager avec les Montreuillois déjà mobilisés pour l'animal à Montreuil, plus largement avec ceux qui sont sensibles au partage le plus équitable possible de l'espace public et ceux qu'il faut encore convaincre sur la démarche.

Les villes françaises ou européennes où une politique municipale de l'animal a été mise en place, connaissent une nette diminution des nuisances, une baisse des actes de maltraitance des animaux et une meilleure qualité de vie des riverains. Montreuil entend être exemplaire.